

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 35 (1987)

Register: Biographie sommaire de G.H. Dufour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIOGRAPHIE SOMMAIRE DE G. H. DUFOUR

par Philippe Bossey

- 15.9.1787 Naissance de Guillaume Henri Dufour à Constance, où ses parents, issus d'une vieille famille genevoise, se sont réfugiés pour des motifs politiques. Son père, Bénédict Dufour, horloger aux idées avancées, fervent admirateur de Rousseau et de Voltaire, s'était volontairement exilé après les troubles qui avaient permis aux conservateurs de prendre le pouvoir à Genève.
- 1789 Chute du régime aristocratique à Genève. Les Dufour réintègrent la cité de Calvin.
- 1804 Le jeune Dufour termine son collège avec le grade de bachelier.
- 1807 Guillaume Henri se présente au concours d'entrée de Polytechnique¹; il est reçu 140^e sur 144.
- 1809 Dufour sort de Polytechnique 5^e de sa promotion. Il a le choix de l'arme dans laquelle il compte faire sa carrière. Sans hésiter, il choisit le génie, ce qui lui vaut de fréquenter l'Ecole d'application de Metz, où il ne tarde pas à occuper le premier rang.
- 1810-1814 Promu au grade de lieutenant du génie, Dufour part pour Corfou. Arrivé dans cette île, alors menacée par les Anglais, il est chargé d'organiser les travaux de défense. Nommé capitaine, il commande une compagnie de sapeurs et administre une section de train du génie.
- 1814 Après l'abdication de Napoléon I^{er}, la garnison de l'île est rapatriée en France.
- 1815 L'empereur débarque à Golfe-Juan. Pendant les Cent-Jours, Dufour est appelé à l'état-major de Lyon, avec pour mission de fortifier la position située entre le Rhône et la Saône. A la chute de l'Empire, il est mis en disponibilité par le nouveau pouvoir et rentre à Genève fort démuni.
- 1817 Dufour donne sa démission du service français. Il est nommé chef du génie genevois et, avec son grade de capitaine, il est incorporé à l'état-major fédéral. Dufour épouse Suzanne Bonneton, son amie d'enfance. De cette union naîtront quatre filles.
- 1818 Nommé ingénieur cantonal, Dufour dirige les travaux qui contribueront à l'embellissement de la ville: le quai des Bergues, le pont du même nom et celui de la Cou-louvrenière, l'île Rousseau et des promenades publiques. Genève lui devra également l'éclairage au gaz.
- 1819 Dufour siège au Conseil représentatif de Genève. C'est le début d'une carrière politique qui s'étendra sur une cinquantaine d'années. Cette même année, il est l'un des organisateurs de l'Ecole centrale de Thoun, dont il devient, comme major, instructeur pour le génie.
- 1820 Promotion au grade de lieutenant-colonel de l'armée fédérale.
- 1822 Publication de son traité *De la fortification permanente*². Cet ouvrage remporte un vif succès auprès des militaires.
- 1827 Dufour devient colonel fédéral.
- 1828 Publication de *Instruction sur le dessein des reconnaissances militaires à l'usage des officiers de l'école fédérale*³.
- 1830-1831 En juillet, la révolution (prévue par Dufour) éclate à Paris. Louis-Philippe monte sur le trône. En Suisse, c'est le début de la Régénération. En raison des risques de conflit généralisé, une diète extraordinaire est convoquée à Berne. Le député genevois Dufour y préconise une défense nationale accrue, avec des contingents cantonaux groupés sous le même drapeau, afin de marquer l'unité des troupes suisses. Il prononce un vibrant

plaidoyer en faveur de l'adoption d'un drapeau fédéral, vœu qui ne sera réalisé que dix ans plus tard.

- 1831 La Diète le désigne comme chef d'état-major du général Guiguer de Prangins. Pour parer à tout danger d'invasion, des travaux de fortification sont entrepris à Saint-Maurice, Bellinzzone, Aarberg et à la Luziensteig.
- 1832 Dufour est promu au rang d'officier⁴ de la Légion d'Honneur par Louis-Philippe. Il est également nommé inspecteur du personnel de l'armée et quartier-maître général de la Confédération, c'est-à-dire chef d'état-major général du temps de paix. Début des travaux de la carte topographique générale de la Suisse.
- 1832-1833 En 1832, les communes rurales du canton de Bâle, lassées de la prépondérance accordée à la ville dans la gestion des affaires publiques, se constituent en demi-canton sous le nom de Bâle-Campagne. Cette partition est reconnue par la Diète. Une affaire similaire éclate dans le canton de Schwyz, où l'on assiste à la création d'un demi-canton de Schwyz extérieur. C'est alors que Bâle-Ville, Neuchâtel, Uri, Schwyz et Unterwald fondent la ligue de Sarnen, sorte de coalition conservatrice. Ces cantons décident notamment de ne plus envoyer de députés à la Diète, à laquelle ils reprochent d'avoir entériné la scission entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Pire, en 1833, alors que la Diète s'est réunie à Zurich, ils mettent sur pied une diète dissidente, qui refuse de se soumettre aux décisions prises par l'assemblée de Zurich. En juillet-août 1833, les Etats de la ligue de Sarnen tentent de réduire par la force la dissidence des demi-cantons. Mécontentée par ces agressions, la Diète envoie de la troupe en pays schwyzois et fait occuper Bâle par Dufour, auquel, pour la circonstance, elle confie le commandement de la 2^e division. Les choses rentrent dans l'ordre, mais la séparation des deux Bâle est définitive. Les cantons formant la ligue de Sarnen, déclarée contraire au Pacte fédéral, sont contraints d'envoyer leurs représentants à la Diète. Seul Neuchâtel, dont le gouvernement conservateur prend ses ordres à Berlin (Prusse), oppose une résistance, vite réduite par l'arrivée d'une 3^e division, mise sur pied pour l'occasion et commandée par Dufour.
- 1834 A Genève, Dufour, en tant que commandant des milices cantonales, désarme les insurgés polonais et italiens qui, à partir du territoire suisse, comptaient mener une opération contre la monarchie sarde.
- 1838 Les menées de Louis-Napoléon, dirigées contre Louis-Philippe, enveniment les relations entre la Confédération et le gouvernement français, qui réclame le départ du prince. Ce dernier, soucieux d'éviter un conflit armé entre les deux pays, décide, le 22 septembre, de quitter le territoire suisse et part pour l'Angleterre, le 14 octobre.
- 1840 Publication d'un *Mémoire sur l'artillerie des Anciens et du Moyen Age*⁵. Dufour fonde la Société fédérale des officiers.
- 1841 Dans le canton d'Argovie, le vote d'une nouvelle constitution, compromettant l'équilibre confessionnel dans la représentation au Grand Conseil, met le feu aux poudres. Les catholiques du Freiamt tentent un soulèvement contre le gouvernement radical argovien; ils sont battus à Villmergen le 11 janvier 1841 par les troupes cantonales. Accusés d'être des foyers de sédition, les huit couvents argoviens sont supprimés sur décision du gouvernement, votée le 13 janvier.
- 1841-1842 A Genève, les radicaux, sous l'impulsion de James Fazy⁶, réclament une nouvelle constitution. Des troubles éclatent. Dufour, qui demeure attaché aux principes d'ordre, est nommé commandant des troupes cantonales, puis est élu au Grand Conseil. Fazy est neutralisé.
- 1843 Les radicaux fomentent de nouveaux troubles à Genève. Dufour parvient, par sa modération, à ramener le calme.
- 1844 Les Jésuites sont rappelés à Lucerne. Le 24 octobre, par décision du Grand Conseil lucernois, ils reprennent la direction de l'enseignement supérieur. Du coup, les radicaux du canton crient à l'abus de pouvoir. Pour leur venir en aide, des corps francs,

- constitués par leurs amis politiques des cantons de Berne, Argovie, Soleure et Bâle-Campagne, font irruption en terre lucernoise. Cette expédition se solde par un échec : le 8 décembre, les corps francs sont écrasés par les troupes gouvernementales lucernoises.
- 1845 Les corps francs refusent de se dissoudre. Leur seconde expédition contre Lucerne se termine dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril par une cuisante défaite. Ils laissent sur le terrain cent cinq morts, soixante-huit blessés et près de deux mille prisonniers. Ces événements devaient amener les sept cantons catholiques à conclure, le 11 décembre, l'alliance défensive du Sonderbund.
Publication des premières feuilles de la Carte nationale.
- 1846 Après une insurrection, James Fazy et les radicaux prennent le contrôle du Conseil d'Etat genevois. Bien qu'écœuré par la politique, Dufour accepte d'être candidat conservateur au Grand Conseil.
- 1847 La Diète, réunie à Berne, décide la dissolution du Sonderbund et l'expulsion des Jésuites du territoire de la Confédération. Dès lors, les puissances comme l'Autriche, la France et le royaume de Piémont-Sardaigne soutiennent activement le Sonderbund en lui fournissant armes et soutien financier⁷. L'avenir de la Confédération est en jeu. Une mobilisation est décrétée. Dufour est promu au rang de général et se voit confier la direction des opérations militaires. Ces dernières sont si rondement menées que la campagne dure à peine un mois. Les deux camps sont unanimes : grâce à sa fermeté et à son humanité, Dufour a évité le pire, en même temps qu'une intervention étrangère.
- 1848 La Diète offre au général un sabre d'honneur et la somme de quarante mille francs. Dufour fait don d'une partie de ce montant aux œuvres en faveur des blessés et des orphelins de guerre, sans distinction de parti.
La guerre civile du Sonderbund avait démontré la nécessité d'un renforcement de l'union entre Confédérés. La constitution du 12 septembre 1848 jette les bases de l'Etat fédératif et met en lumière cette volonté de renforcer le pouvoir central. Ce dernier, composé de 7 membres, possède, entre autres attributions, celle d'administrer les affaires militaires, de lever des troupes et de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse. En outre, les capitulations militaires, qui permettaient d'alimenter le service étranger, sont désormais interdites.
- 1849 Le général est fait commandeur de la Légion d'Honneur par Louis-Napoléon, alors prince-président de la République française. La même année, des troubles éclatent dans le Grand-Duché de Bade. La Suisse accueille des milliers de réfugiés, ce qui a pour effet d'irriter les Prussiens. Ces derniers font occuper l'enclave de Büsingen (canton de Schaffhouse). Face à cette menace, la Confédération est contrainte de lever des troupes pour assurer la garde de la frontière entre Constance et Bâle. Dufour est élu commandant en chef par l'Assemblée fédérale.
- 1852 Louis-Napoléon, qui vient de réussir son coup d'Etat du 2 décembre 1851, lui confère la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur.
- 1856-1857 Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1856, des royalistes neuchâtelois tentent de s'emparer du pouvoir au profit du roi de Prusse. Une vigoureuse contre-attaque des républicains fait échouer ce coup d'Etat. La plupart des factieux sont mis sous les verrous dans l'attente de passer en jugement. Mais le souverain prussien ne l'entend pas de cette oreille. Faisant valoir ses droits sur la principauté, il exige la libération de ses partisans et menace de prendre les armes si satisfaction ne lui est pas donnée. La Confédération refuse. Toutefois, soucieuse de ne pas envenimer les choses, elle propose d'amnistier les coupables, à condition que le roi renonce à ses droits sur la principauté. En dépit de la médiation de Napoléon III et de l'Angleterre, les deux adversaires couchent sur leurs positions. La Prusse accentue ses préparatifs militaires. Du côté suisse, on s'active également : en moins de huit jours, cent mille hommes sont mis sur pied. Dufour est nommé commandant en chef par l'Assemblée fédérale. Son

plan: offensive du côté de Schaffhouse, si ce canton est menacé, et défense vigoureuse à Bâle. Fort heureusement, les choses en restent là. L'Assemblée fédérale finit par accepter les propositions de Napoléon III. Elle fait relâcher les prisonniers royalistes. Du même coup, le souverain prussien renonce à ses droits sur Neuchâtel. Il ne reste plus qu'à démobiliser et à signer la Paix de Paris, le 26 mai 1857.

- 1859 Durant la guerre d'Italie, mettant aux prises les Franco-Sardes et les Autrichiens, le général est à nouveau commandant en chef de l'armée fédérale. Le 24 juin, après un combat sanglant, les Autrichiens sont battus à Solferino.
- 1862 Henri Dunant⁸ publie son «Souvenir de Solferino», dont il a, au préalable, soumis le texte à Dufour.
- 1863 Le 25 octobre, à l'initiative du général, se tient à Genève le Congrès international pour l'organisation d'une Société de secours aux blessés militaires.
- 1864 Dufour préside le Congrès de Genève d'où est issue la Croix-Rouge. Cette même année voit l'achèvement de la carte qui porte son nom.
- 1865 En hommage à ses mérites de cartographe, l'Assemblée fédérale décide que la plus haute cime des Alpes suisses s'appellera dorénavant «Pointe Dufour».
- 1866 Napoléon III nomme son vieil ami grand cordon de la Légion d'Honneur. La guerre austro-prussienne suscite quelque inquiétude, bien vite dissipée par la rapidité de la victoire prussienne.
- 1867 Le général demande au Conseil fédéral de le libérer de ses fonctions militaires. Il a quatre-vingts ans.
Le 26 janvier, il a la douleur de perdre son épouse.
- 1870 La Suisse mobilise. Le général Herzog⁹ commande l'armée fédérale. Dufour préside, à Genève, le Comité de secours aux blessés.
- 14.7.1875 Mort de Dufour. Le peuple lui rend hommage et une foule immense, venue du pays tout entier, se presse à son enterrement. Dès le 3 juin 1876, une souscription nationale est organisée pour lui élever un monument. Ce dernier, œuvre du sculpteur Lenz, est inauguré en 1884 sur la place Neuve à Genève.

NOTES

«¹ Ecole parisienne d'enseignement supérieur, fondée en 1794 par la Convention, sur l'initiative de Monge et de Carnot. Placée sous l'autorité du Ministère de la guerre, elle est destinée à former des ingénieurs pour les différents services de l'Etat, et des officiers d'artillerie et du génie.

² J. J. Paschoud, Paris & Genève, 1822.

³ Barbezat & Delarue, Genève, 1828.

⁴ Dufour avait reçu la croix de chevalier en 1815, peu avant la chute de l'Empire.

⁵ Ab. Cherbuliez, Paris & Genève, 1840.

⁶ Fazy (Jean-Jacques, dit James), homme politique et éco-

nomiste genevois, né et mort à Genève (1796-1878). Fondateur du Journal de Genève et principal auteur de la constitution libérale du canton de Genève en 1847.

⁷ Ce soutien matériel et financier était déjà effectif en 1845.

⁸ Dunant (James Henri), écrivain et philanthrope, né à Genève et mort à Heiden, canton d'Appenzell (1828-1910). Publia en 1862 *Un Souvenir de Solferino* et fut un des fondateurs de la Croix-Rouge. Lauréat du Prix Nobel de la Paix en 1901.

⁹ Herzog (Hans), général de l'armée suisse pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 (1819-1894).